



Le piégeage des frelons asiatiques



QUAND METTRE EN PLACE SES PIÈGES ?

Il n'est pas forcément nécessaire de mettre en place ses pièges tout au début de l'apparition des reines fondatrices (février). Mieux vaut les laisser se battre entre elles afin de favoriser la sélection naturelle (95% meurent en combat singulier) et poser ses pièges **du 15 avril au 15 mai** environ avant l'émergence des autres insectes pollinisateurs.

OÙ DÉPOSER SES PIÈGES ?

Les nids primaires que constitue la reine sont le plus souvent localisés dans des lieux protégés (abri de jardin, grange, encadrement de fenêtre, etc...). Ils ne font pas plus que 30 cm. Les composteurs, arbres à fleurs et ruches sont aussi à surveiller. Vos pièges peuvent être posés à proximité.

COMMENT ENTRETENIR SES PIÈGES ?

Il faut visiter ses pièges environ 1 jour sur 2 afin de :

- libérer les espèces non-ciblées
- s'assurer que les trous ne soient pas bouchés (la taille des orifices est très importante et permet aux insectes de petite taille de sortir)
- vérifier qu'une partie émergée soit toujours présente afin que les prises ne soient pas noyées

QUE FAIRE EN CAS DÉTECTION DE NID DE FRELON ASIATIQUE ?

Contactez votre Mairie afin de suivre la procédure qui vous permettra d'être mis en relation avec un professionnel conventionné.